

## **Ckoil'truc - Mobiclic n°72 - Avril 2005**

### **La langue des signes**

Découvre ce mois-ci avec " Mobiclic " une très jolie langue, la langue des signes. Grâce à elle, les personnes sourdes peuvent communiquer comme toi et moi ! Des enfants vont te présenter eux-mêmes leur langue.

#### **La langue des signes, qu'est-ce que c'est ?**

Adélie :

Je vais te parler de ma langue, la langue des signes.

C'est une véritable langue de communication pour les sourds.

Grâce à elle, je peux m'exprimer, dialoguer, me cultiver.

Comme toute langue, elle possède sa grammaire, son vocabulaire qui ne cesse de s'enrichir.

Ce n'est pas une langue universelle. Chaque pays possède son propre vocabulaire.

Cependant, 2 sourds de nationalités différentes parviennent facilement à communiquer entre eux. Eh oui ! c'est ça l'avantage de la langue des signes !

#### **Un peu d'histoire**

Léo :

Je vais te raconter en quelques mots l'histoire de la langue des signes française. Elle existe depuis la nuit des temps, les sourds l'ont inventée pour communiquer entre eux.

Jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, seuls les sourds issus de familles riches avaient droit à l'éducation. Grâce à Charles Michel, abbé de l'Épée, cette situation va changer. Il ouvre la première école de sourds à Paris. Beaucoup d'écoles ont par la suite ouvert leurs portes aux sourds. On y enseignait en langue des signes.

#### **La langue des signes interdite !**

Léo :

En 1880, la langue des signes est interdite dans toutes les écoles de sourds.

Les professeurs veulent les obliger à parler, c'est l'oralisme.

Parfois on leur attache les mains pour les empêcher de s'exprimer par signes.

Commencent alors " 100 ans de silence ".

Il faut attendre 1975 pour que la langue des signes réapparaisse en France.

Depuis, les sourds se battent pour que la langue des signes française soit reconnue comme une langue à part entière. Certains pays d'Europe, comme la Suède, ont pris une large avance sur nous !

Dico

Signer : s'exprimer en langue des signes.

